

CODE DU ZONTA INTERNATIONAL

Je m'engage

à respecter et mettre en pratique les idéaux du Zonta International

Je m'engage

à honorer mon travail et à le considérer comme une opportunité de service

Je m'engage

à développer constamment mon implication vis-à-vis d'autrui

Je m'engage

à contribuer, par l'étude et l'action, à l'amélioration du statut légal politique, économique et professionnel de la femme, de ses conditions de santé et d'éducation

Je m'engage

à travailler pour l'avancement de la compréhension, de la bonne volonté et de la paix au travers de l'amitié mondiale des femmes unies dans l'idéal du service Zonta

Je m'engage

à garder toujours à l'esprit la meilleure des professions de foi : « Fais à autrui ce que tu souhaiterais qu'il te fasse »